

UNION POUR VERSAILLES

Sobriété, 1^{re} étape pour un plan énergie sur le long terme à Versailles

Comme le montre un récent sondage (*Opinionway*, le 10 octobre), les Français sont convaincus de la nécessité de la meilleure utilisation de l'énergie. 88 % de nos compatriotes perçoivent la sobriété comme une « nécessité », et si un tiers d'entre eux y voit une « adaptation temporaire le temps de la guerre en Ukraine », les trois quarts restants estiment qu'il s'agit d'une « adaptation de long terme pour faire face à la crise climatique ». 79 % d'entre eux partagent, par ailleurs, une vision positive de la sobriété, « pas incompatible avec leur bien-être ».

Comment la Ville va-t-elle s'adapter à ce nouveau monde, où l'énergie ne sera ni bon marché, ni forcément disponible et surtout respectueuse de l'environnement ?

D'abord, la sobriété s'impose à la Ville comme à tous nos concitoyens : dans les bâtiments, réduction de la température, extinctions des lumières inutiles, fermeture au public de l'hôtel de ville certains

samedis... ; pour l'éclairage urbain, modulation des sources lumineuses... Ce sont des actions collectives qui nécessitent peu d'investissements, mais la mobilisation de chacun. À cet effet, des « référents énergie » parmi les agents seront formés dans chaque service, avec la mission d'initier à leur tour leurs collègues sur les meilleures pratiques.

Au-delà, il nous faut préparer l'avenir. Nous avons amorcé une réflexion qui implique toutes les activités de la Ville, que ce soient les écoles, les terrains de sport, les piscines, le nettoyage, la voirie... avec l'objectif de maintenir la même qualité des services rendus à nos concitoyens avec une utilisation plus raisonnée de l'énergie. À titre d'exemple, le réseau de chaleur (qui alimente Château, Armée et Gendarmerie, certains bâtiments de la Ville et copropriétés), a fait l'objet de profondes modifications du contrat de délégation de service public pour en réduire son coût ; un schéma directeur est en cours de rédaction afin de le rendre plus écologique dans les prochaines années.

Cette réflexion s'inscrit nécessairement sur le très long terme avec plusieurs actions

en parallèle. Mesurer en continu et avec précision les dépenses énergétiques dans nos 120 bâtiments ; procéder à leur rénovation énergétique. Passer en technologie LED avec modulation de l'intensité pour l'éclairage des bâtiments et voirie. Rendre plus éco-responsables nos achats d'énergie en collaboration avec les syndicats d'énergie (SIPPEREC et SIGEIF). Équiper à chaque fois qu'il est possible des surfaces par des panneaux solaires. Passer à l'électrique la flotte des véhicules de la Ville. Collecter les fonds mis à disposition par le Département, la Région et l'État.

Toutes ces actions engagées depuis plusieurs années ont été présentées récemment en Conseil municipal. Le rythme doit s'accélérer et nécessitera beaucoup plus d'investissements que par le passé et la constitution d'équipes de projet au sein de notre administration.

Cette forte ambition, nous allons la porter dans les années qui viennent, avec l'enthousiasme qui nous guide depuis des années auprès de nos concitoyens !

La majorité municipale

EN AVANT VERSAILLES

Mais que vous a fait le quartier de Montreuil ?

Pour des raisons évidentes, les quartiers Notre-Dame et Saint-Louis sont protégés des empiétements des promoteurs immobiliers. Ce n'est pas vrai ailleurs. Dans le centre du charmant Porchefontaine, enlaidi par les abattages d'arbres, l'urbanisme moderne et le stationnement payant, les commerces ne trouvent plus reprenneur. Même phénomène à Montreuil, dont un habitant nous a écrit :

« Ce qui fait l'ambiance "village" ce sont notamment les petits commerces, les bistrotts et la mixité de population.

Le bistrot qui était sur la place Saint-Symphorien, était tenu par un couple de Portugais et fréquenté par des ex-ouvriers, vivant dans le quartier, souvent seuls, souvent portugais (j'en connais personnellement), mais pas que. Ils y venaient pendant des heures boire un café et discuter, jouer aux cartes, suivre les matchs à la télé. Le bistrot fut souvent ouvert de 7h du matin à 22h, 6 jours sur 7 ! Ceux qui venaient d'un peu plus loin garaient leur voiture dans les rues adjacentes, pendant des heures et gratuitement.

Incidemment ma coiffeuse, rue de Montreuil, a perdu des clientes âgées qui venaient en voiture, même de pas très loin. Elles sont incapables de payer le parking sur les bornes, et cela renchérit fortement le prix de la coupe ! Ma coiffeuse m'expliquait que c'est la galère le matin pour trouver une place (même payante) car elles n'ont droit qu'à quelques rues adjacentes, qui sont saturées ! Elle aussi un jour ira voir ailleurs.

Les propriétaires du bistrot ont pris leur retraite, bien méritée. Il a été repris et va ouvrir (peut-être en janvier) en restau bobo ouvert 4h par jour. Ce lieu de convivialité et de mixité sociale va donc disparaître, comme celui qui était presque en face. Je ne trouve pas normal d'ainsi pousser (notamment par le parking payant) à supprimer ces lieux et à empêcher ces retraités, qui ont contribué à la vie et à la prospérité de Versailles, de finir leur vie dans leur quartier, paisiblement. Les Maisons de quartier ne sont pas pour eux.

Il en sera un jour de même pour un autre artisan du quartier, que je ne citerai pas et qui rend tant de services "de proximité", rapidement, sans avoir à se déplacer loin, à des prix très compétitifs. Une quasi-institution locale, comme le bistrot l'était. On lui intimera un jour de fermer pour

insalubrité et on rasera les maisons anciennes (voir les cartes postales du 19^e siècle) pour construire un immeuble, malheureusement moche, comme c'est devenu la règle.

La densification de l'habitat du quartier de Montreuil par des résidences qui remplacent des parcs arborés, qui plus est avec trop peu de places de parking, est un drame. Montreuil perd sa convivialité et sa douceur de vivre. »

En plus du stationnement payant, trois gros projets immobiliers vont profondément modifier la physionomie du quartier de Montreuil, contre la volonté de ses habitants. Pourquoi tant d'hostilité ?

En avant Versailles !
enavantversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

Lettre de Renaud Anzieu concernant son départ du Conseil Municipal

Bonjour,
Le 1^{er} septembre 2022 j'ai donné ma démission du Conseil Municipal et donc Intercommunal. Plusieurs raisons se renforcent les unes les autres. Une seule raison n'aurait pas été suffisante. C'est la conjonction de ces raisons. J'aime l'idée de faire tourner les rôles. C'est un principe que j'ai découvert dans les partis écolo où, parfois, un élu démissionne pour donner l'occasion à d'autres de découvrir. Je n'habite plus à Versailles, mais dans une commune limitrophe. La loi m'autorise à me maintenir malgré tout ! Absurde, en tout cas pour moi. Initier cette liste municipale a été plein d'occasions de découvertes. J'ai beaucoup appris pendant la campagne et la 1^{ère} année comme élu. Ce n'est plus le cas, en tout cas pour moi, aujourd'hui. J'estime que si je suis dans une organisation dans laquelle soit je ne peux pas contribuer, soit de laquelle je n'apprends rien, il est im-

portant de la quitter, ça s'appelle la « loi des deux pieds » : si tu n'es pas en train d'apprendre ni en train de contribuer, passe à autre chose. J'ai rencontré en tête à tête une petite vingtaine d'élus municipaux. J'ai constaté que nos conceptions du bien commun, du prendre soin du vivant, de la concertation, de la coopération, de la démocratie, de l'écologie, étaient très différentes. J'ai été vraiment surpris par la verticalité des décisions prises et sur des choix dramatiques pour l'avenir de nos enfants. J'ai eu du plaisir et de la curiosité pour chaque rencontre individuelle que j'ai pu faire. Et même si ma croyance est que les stratégies poursuivies par la presque totalité des élus municipaux sont pour moi dramatiques pour nos concitoyens et nos enfants, dans le sens où elles tuent le vivant, il n'empêche que j'ai perçu une volonté de recherche d'une forme d'intérêt commun. Et enfin je me dis aussi qu'une autre personne que moi apportera une autre énergie, un autre style, d'autres relations et certainement d'autres résultats. Et Moncef

est plein de ressources, de savoir-faire et de savoir-être en ce sens. La suite pour moi ? Je reste présent et actif pour soutenir notre mouvement, écrire à l'occasion un article, soutenir les membres des conseils de quartier. Et enfin je vise à animer un projet de formation pour le plus grand nombre aux méthodes dites d'éducation populaire. Cela consiste à donner au plus grand nombre la confiance de s'intéresser au sujet politique, pour que chacun prenne pleinement sa place et ose s'exprimer et s'impliquer... bref tout comme avant cette élection... en plus grand ;) Au plaisir de vous recroiser. Bien à toutes et tous et merci de vos multiples soutiens dans cette aventure

Texte de Renaud Anzieu
Liste Vivre Versailles
élus Marie Pourchot & Moncef Elacheche
contact@viverversailles.org
www.viverversailles.org

ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

« C'est pas Versailles ici » ?

Bien que des mesures d'économie d'énergie aient été prises (programme Sequoia pour le bâti, passage au LED des éclairages publics, remplacement des chaudières par des pompes à chaleurs, extinction plus tôt des lumières en façade des bâtiments publics...), la gestion de la crise énergétique nécessite un plan bien plus disruptif comme en témoigne l'incident de la fermeture de la piscine qui n'a pas été anticipé. Une solution a certes été trouvée rapidement mais celle-ci n'est que temporaire. Les collectivités territoriales et les entreprises devraient bénéficier du bouclier tarifaire mais cela ne les dispensera pas de travailler leurs plans de continuité d'activité et d'installer une stratégie d'entraînement.

Si l'Etat s'est engagé à être exemplaire et les grandes entreprises ont été mobilisées, l'ensemble des TPE et PME et leurs salariés ont aussi un rôle à jouer. Le partenariat entre Versailles Grand Parc et la Chambre du Commerce et de l'Industrie doit per-

mettre de les accompagner. Des groupes de travail ont été lancés au niveau national par thème, à décliner localement. En l'absence de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET, qui comporte un volet Energie), il est bien temps d'animer des ateliers pour accélérer la transition énergétique. La concertation doit être systématisée pour trouver des solutions locales acceptables. Baisser la température n'est pas applicable partout : engagement a été pris en conseil municipal de préserver les écoles et les EHPAD. Lorsque les mesures « anti-gaspi » ont déjà été prises, construire des plans d'action pour réduire de 10 % la consommation d'énergie suppose, comme pour tous les sujets environnementaux, des compétences techniques pointues pas toujours présentes dans les collectivités territoriales. La solution pour y remédier ne réside pas seulement dans le recours à des prestataires spécialisés mais également dans la co-construction avec les associations. Certaines peuvent avoir dans leurs rangs des experts qui ne demandent qu'à travailler sur le plan de transformation du territoire et sur une vision stratégique

dans l'intérêt des citoyens. Les difficultés à établir un PCAET et un PPBE (dont le vote a été reporté une nouvelle fois) qui ne soient pas de purs exercices administratifs illustrent parfaitement la problématique. Les citoyens doivent aussi apporter leur contribution et appliquer « les gestes qui comptent ». Ceux qui se battaient contre la pollution lumineuse peuvent se réjouir de l'extinction des bâtiments publics et compter sur celle des commerces récalcitrants.

La crise sanitaire a été un accélérateur de transformation digitale et a notamment permis le déploiement du télétravail que certaines entreprises ont pérennisé pour faire des économies sur les coûts immobiliers. Félicitons-nous que la crise énergétique soit un accélérateur de transition écologique. Une crise est toujours de croissance.

Anne-France Simon
ensemblevivonsversailles@gmail.com
Ensemblevivonsversailles.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

Motion de censure

Bien que celle-ci aura été votée lors de la parution de ce numéro, la gravité de la situation impose de porter à votre connaissance la Motion de censure présentée le 20 octobre 2022 par M^{me} Le Pen et 89 députés du Groupe RN & non-inscrit à l'Assemblée Nationale.

« La 1^{ère} ministre ayant choisi de recourir à l'art 49-3 de la Constitution pour faire adopter la 1^{ère} partie du projet de loi de finances pour 2023, nous, députés du Groupe Rassemblement national et non-inscrit, décidons de faire usage des dispositions de l'art 49 alinéa 3 de la Constitution et des art 153 et suivants du Règlement de l'Assemblée nationale pour censurer le gouvernement.

Lors des élections législatives, les Français n'ont pas donné de majorité absolue pour soutenir l'action du président de la République. Pourtant, le gouvernement n'a jamais cherché de compromis, ne voulant à aucun moment infléchir son projet politique. Ce faisant, la 1^{ère} ministre a refusé de prendre la mesure du choix démocratique fait

par la Nation, qui devrait l'obliger non seulement au dialogue, mais au compromis.

Pire, le gouvernement et la minorité présidentielle maintiennent à tout prix une feuille de route décidée avant l'élection présidentielle malgré la crise énergétique, sociale et économique qui frappe la France et les pays occidentaux. Les dialogues de Bercy n'ont en rien changé les orientations gouvernementales fondamentales du projet de loi finances. De surcroît, dans son arrogance, le gouvernement efface d'un trait de plume une cinquantaine d'amendements, pourtant votés.

Ce déni de démocratie, mais aussi ce mépris de l'esprit républicain qui devrait animer nos institutions, soulignent que le gouvernement reste dans une logique jusqu'au-boutiste sourde aux aspirations du pays. Le rejet de nombreux amendements augmentant les recettes, (le retour de l'exit-tax, la création d'un Impôt sur la Fortune Financière ou encore la mise en place d'une taxe sur les profits illégitimes dus aux crises sanitaire et énergétique), démontre l'absence de volonté gouvernementale de maîtriser la dépense publique, mais surtout celle de réinstaurer toute forme de justice fiscale. Ce rejet illustre aussi l'hypocrisie

des attaques gratuites contre les oppositions, capables de financer les dépenses qu'elles proposent et de réduire le déficit.

Cette hypocrisie est d'autant plus regrettable que le gouvernement présente un budget en lourd déficit de 150 milliards, mais aussi un record historique d'impôts, supérieurs à 45 % du PIB. Ces chiffres sont d'autant plus irresponsables qu'ils sont fondés sur des hypothèses économiques et financières mensongères et insincères.

Enfin, ce budget présenté par le gouvernement ne répond en rien aux grands enjeux qui concernent notre pays notamment sur les crises migratoire, sécuritaire, énergétique et bien sûr du pouvoir d'achat, et ce budget ne fait qu'aggraver les crises sociale et économique qui nous touchent.

C'est pourquoi, pour que ce budget ne soit pas adopté suite à l'engagement de la responsabilité du gouvernement sur la première partie du projet de loi de finances pour 2023, nous déposons cette motion de censure. »

Je suis à votre disposition, n'hésitez pas, contactez-moi. Prenons rdv.

Anne Jacqmin
Rassemblement pour Versailles
anne.jacqmin@versailles.fr

LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

Versailles, le choc climatique, le choc énergétique.

L'été 2022 est derrière nous. Cela nous permet, à froid, de faire un bilan de la dernière période caniculaire et d'observer avec lucidité l'impact des décisions prises par le maire et ses équipes au cours de ses précédentes mandatures et de celle-ci en particulier.

Les projets de construction de bâtis se poursuivent au même rythme depuis des années. Les temps changent mais pourtant la nature humaine reste la même. Toujours plus de croissance à tout crin. Toujours plus de béton. Comme si tous ces projets de constructions permettaient à notre maire actuel de tenter d'inscrire son histoire dans celle de notre ville.

Ces temps sont dépassés. Ce n'est plus de construire qui représente le fer de lance des mairies modernes, des mairies qui bâtissent l'avenir.

Le béton et le goudron participent à l'élévation de la température d'une ville lors d'une canicule. Les espaces verts et les lieux naturels réduisent eux l'impact et les consé-

quences de la chaleur. S'inscrire dans une logique d'adaptation de la ville et de préparation à une résilience forte devient un impératif. C'est cela aujourd'hui une bonne gestion « en mère ou père de famille » de la ville.

Depuis plusieurs années, adapter et améliorer les infrastructures de la ville devient donc désormais plus importants que de l'étendre avec de nouvelles constructions. D'autant que cela coûte souvent moins cher et permet de larges économies structurelles pour l'avenir.

Il en va de même avec la gestion de l'énergie. Le temps du gaspillage de confort est révolu. Pourquoi tant de lieux restent éclairés la nuit dans notre ville ? Pourquoi la ville se refuse à des mesures fortes et saines pour son budget ? Pourquoi ne pas favoriser les commerces qui participent à cet effort d'éteindre leurs enseignes la nuit ? La répression par l'amende n'est pas forcément un bon choix mais lancer un programme associant les citoyens serait plus conforme à la démocratie.

Un espace dédié et participatif sur le site web de la ville permettrait aux citoyens

d'informer chacune et chacun sur les commerces qui restent éclairés la nuit en bas de chez eux. Cela aiderait la Mairie à mieux identifier les sources d'économies énergétiques dans chaque quartier et chacune et chacun pourrait alors juger de l'opportunité de continuer à consommer dans des lieux qui ne participent pas à l'effort collectif énergétique.

L'énergie devient l'affaire de toutes et tous. Pas seulement dans sa vie privée mais dans sa vie de citoyens. Un citoyen « éclairé » par les enjeux de notre société à venir.

Comme chaque semaine nous restons pleinement mobilisés et vous invitons à nous rencontrer lors de nos permanences dans le bureau de l'hôtel de ville de Versailles: les mardi et samedi sur rendez-vous, en nous envoyant un mail à: versailles2020@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

versailles2020@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.